



Nantissement de parts sociales

Par Xarand

Mon débiteur est sans revenus et ne détient que des parts sociales de SCI, qui ont été nanties par un créancier de sa famille. Puis-je obliger ce créancier à vendre les biens dont la SCI est propriétaire, pour espérer récupérer tout ou une partie de l'argent qu'il me doit ?
Merci.